

Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING

30 juin 2026

Objectifs de placement

L'objectif de placement du **Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING** (« Alpine SPRING ») est de procurer une exposition aux rendements du Fonds StepStone SPRING¹. Le Fonds StepStone SPRING est conçu comme une stratégie de capital de risque et de capitaux propres de croissance largement diversifiée avec une approche d'architecture ouverte qui met l'accent sur des gestionnaires établis au moyen d'achats secondaires, de placements directs et de fonds primaires.

À propos de StepStone²

885 G\$ US

Capital total sous gestion

233 G\$ US

Actif sous gestion

~75 G\$ US

Répartition annuelle moyenne

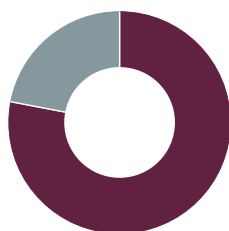
Plus de 5 700

réunions de gestionnaires

Plus de 4 700

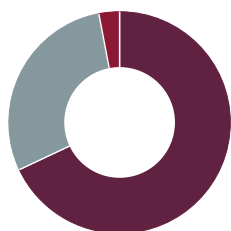
accords conclus

Catégories d'actif³



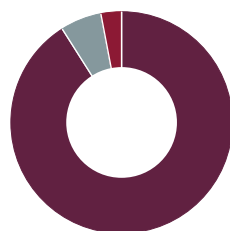
● Capital-risque 78,0 %
● Actions de croissance 22,0 %

Stratégies³



● Placements 68,0 % secondaires
● Placements 29,0 % directs primaires
● Fonds 3,0 % d'investissement primaires

Régions³



● Amérique du Nord 91,0 %
● Europe 6,0 %
● Reste du monde 3,0 %

Avantages potentiels

- Accès mondial à des gestionnaires de capital de risque et d'actions de croissance de premier plan
- Exposition diversifiée à l'ensemble de l'économie de l'innovation
- Cible des rendements attrayants rajustés en fonction du risque

StepStone SPRING	Aperçu du Fonds ²
Création	Déc. 2022
Actif sous gestion	1401,2 M\$ US
Sociétés en portefeuille	2 000
Placements totaux	453
Gestionnaires de fonds	105

Composition sectorielle ⁴	Au 31 mai 2026
Technologies de l'information	59,2 %
Produits industriels	13,8 %
Services financiers	12,2 %
Soins de santé	5,2 %
Biens de consommation de base	3,2 %
Services de communication	2,9 %
Biens de consommation cyclique	2,2 %
Autre	1,3 %

Historique des rendements d'Alpine SPRING – Parts de catégorie F (\$US)⁵

Année	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Cumul annuel	Indice Nasdaq
2026	1,10 %	7,79 %	1,07 %	0,58 %	1,65 %	8,50 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	22,16 %	13,13 %
2025	3,81 %	1,06 %	3,26 %	0,32 %	2,74 %	0,54 %	0,78 %	2,22 %	2,72 %	2,54 %	3,77 %	6,85 %	35,02 %	21,14 %
2024	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	2,60 %	0,49 %	2,00 %	-0,12 %	0,13 %	1,55 %	1,55 %	8,46 %	29,57 %

Les chiffres relatifs au rendement sont présentés après déduction des frais.

Rendement d'Alpine SPRING	Codes Fundserv	Valeur liquidative*	Rendement mensuel	Rendement annuel cumulatif	Rendement total†
Catégorie A (\$ US)	SPA1950	178,94 \$	8,50 %	22,17 %	78,94 %
Catégorie F (\$ US)	SPA1952	178,90 \$	8,50 %	22,16 %	78,90 %
Catégorie XF (\$ US)	SPA1956	179,27 \$	8,51 %	22,22 %	79,27 %
Catégorie I (\$ US)	SPA1954	180,27 \$	8,54 %	22,40 %	80,27 %
Catégorie A (\$ CA)	SPA1958	172,47 \$	8,59 %	21,46 %	72,47 %
Catégorie F (\$ CA)	SPA1960	172,48 \$	8,59 %	21,46 %	72,48 %
Catégorie XF (\$ CA)	SPA1964	172,77 \$	8,60 %	21,50 %	72,77 %
Catégorie I (\$ CA)	SPA1962	173,76 \$	8,63 %	21,68 %	73,76 %

* Au 30 juin 2026 † Depuis la création⁶

Les chiffres relatifs au rendement sont présentés après déduction des frais.

Les données sur le rendement représentent le rendement passé et ne constituent pas une garantie de résultats futurs. Le rendement d'un placement et la valeur du capital d'un placement fluctuent de sorte que les parts d'un investisseur, lorsqu'elles sont rachetées, peuvent avoir une valeur supérieure ou inférieure à leur coût initial. Le rendement actuel peut être inférieur ou supérieur à celui indiqué par les données sur le rendement.

Termes clés

Produit

L'objectif de placement du Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING (« Alpine SPRING ») consiste à procurer aux porteurs de parts une exposition aux rendements de stratégies de placement qui investissent dans un portefeuille de capital-risque et de titres de croissance axé sur l'« économie de l'innovation » qui, au fil du temps, devrait générer une plus-value du capital à long terme par des placements dans StepStone (Luxembourg) SCA SICAV-RAIF – StepStone Private Venture and Growth Fund (le « Fonds StepStone SPRING ») ou de tout fonds parallèle ou fonds équivalent offert par StepStone Group Inc. procurant une exposition à une stratégie de placement semblable à celle du Fonds StepStone SPRING.

Structure

Pour atteindre son objectif, Alpine SPRING prévoit investir le produit net de souscription tiré de la vente de parts d'Alpine SPRING (les « parts ») dans des actions du Fonds StepStone SPRING.

Admissibilité

Les souscripteurs doivent résider dans une province ou un territoire du Canada et être admissibles à titre d'« investisseurs qualifiés » (au sens du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et, en Ontario, de l'article 73.3 de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario).

Comptes enregistrés

Si Alpine SPRING continue de se qualifier en tout temps à titre de « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « Loi de l'impôt »), les parts seront des « placements admissibles » au titre de la *Loi de l'impôt* dans le cas

Rachats des parts

Rachats de parts trimestriels le dernier jour ouvrable des mois de mars, juin, septembre et décembre, sous réserve de frais de rachat anticipé de 5,00 % pour les rachats effectués dans l'année suivant la souscription. Pour plus de détails, veuillez consulter la notice d'offre du Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING.

Gestionnaire

Spartan Fund Management Inc.

Agent de services aux investisseurs

Gestion globale d'actifs CIBC

Frais de gestion de StepStone SPRING

Des frais de gestion annuels de 1,50 % de la valeur liquidative du Fonds StepStone SPRING, calculés et payés mensuellement à terme échu, et une prime incitative d'un montant égal à 15 % de l'excédent, le cas échéant, i) des bénéfices nets du Fonds StepStone SPRING pour le mois concerné ou ii) du solde, le cas échéant, du compte de recouvrement des pertes (également appelé le point culminant à ce jour). Aucun intéressement aux plus-values à l'échelle d'Alpine SPRING. Pour plus de détails, veuillez consulter la notice d'offre du Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING.

Frais d'Alpine SPRING (au Canada)

Selon les catégories de parts du Fonds : 0,25 %, 0,50 % ou 0,60 % par année selon la valeur liquidative combinée pour le Gestionnaire et l'agent de services aux investisseurs. Pour plus de détails, veuillez consulter la notice d'offre du Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING.

Heure limite de souscription mensuelle

16 h HNE, le 15^e jour de chaque mois.

Date de rachat trimestriel

Dernier jour ouvrable des mois de mars, juin, septembre et décembre.

Heure limite de remise de l'avis de rachat trimestriel

16 h HNE, le 15^e jour du mois de février, de mai, d'août et de novembre.

Monnaie

Parts couvertes en dollars canadiens et parts en dollars américains.

Les renseignements contenus dans le présent document reflètent les opinions et les attentes actuelles des conseillers du Fonds StepStone SPRING, qui sont susceptibles d'être modifiées et seront entièrement nuancées par le document d'offre du Fonds StepStone SPRING. Rien ne garantit que les Fonds SPRING de StepStone ou Alpine SPRING atteindront leurs objectifs ou éviteront des pertes importantes.

Données au 30 juin 2026, sauf indication contraire.

- 1 Consultez la rubrique « Produit » sous le titre Termes clés à la page précédente.
- 2 Les données statistiques et les renseignements contenus dans le présent document ont été obtenus auprès de sources que Gestion d'actifs CIBC inc. (« GA CIBC ») et Spartan Fund Management Inc. (le « Gestionnaire ») jugent fiables, mais ni la Banque CIBC, ni GA CIBC, ni le Gestionnaire n'ont vérifié de manière indépendante l'exactitude ou l'exhaustivité de ces renseignements et ils n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces renseignements.
- 3 Exprimées en pourcentage des placements du Fonds StepStone SPRING sur les marchés privés généralement au sein du fonds, comme indiqué par le gestionnaire du fonds. Au 30 juin 2026, les placements dans des marchés privés représentaient 91,50 % de la valeur liquidative du Fonds StepStone SPRING, le reste représentant les autres éléments d'actif net.
- 4 Exprimée en pourcentage de la juste valeur totale des placements du Fonds StepStone SPRING au sein des sociétés de portefeuille en date du 31 mai 2026.
- 5 Ce tableau présente le rendement des parts de catégorie F (\$ US) d'Alpine SPRING depuis sa création le 31 mai 2024. Le rendement des autres catégories de parts peut varier. Alpine SPRING répartira la quasi-totalité de son actif net au Fonds StepStone SPRING et les porteurs de parts assumeront deux niveaux de frais. Les frais applicables à un placement dans Alpine SPRING feront en sorte qu'Alpine SPRING affichera un rendement inférieur à celui du Fonds StepStone SPRING. Pour plus de détails, consultez la rubrique « Frais de gestion de StepStone SPRING » et « Frais d'Alpine SPRING (au Canada) » sous le titre Alpine SPRING – Termes clés à la page précédente.
- 6 Les rendements indiqués reflètent la variation en pourcentage de la valeur liquidative par part depuis le début de l'exercice pertinent, plus le montant de toute distribution par part déclarée au cours de l'exercice. Ils supposent le réinvestissement des distributions conformément aux modalités des catégories de parts. La date de création de toutes les parts de catégories A, F, XF et I est le 31 mai 2024; la valeur liquidative initiale était alors de 100 \$ US. La date de création de toutes les parts de catégories A (\$ CA), F (\$ CA), XF (\$ CA) et I (\$ CA) est le 31 mai 2024; la valeur liquidative initiale était alors de 100 \$ CA.

Toutes les informations contenues dans ce document sont valables en date du 30 juin 2026, sauf indication contraire, et sont susceptibles d'être modifiées.

Le présent document offre des renseignements généraux et ne vise aucunement à vous donner des conseils financiers, de placement, fiscaux, juridiques ou comptables, et il ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés.

Alpine SPRING est un fonds assorti d'une dispense de prospectus et n'est pas assujéti aux mêmes exigences réglementaires que les fonds d'investissement offerts au public par voie de prospectus. Le présent document ne fait pas partie d'une notice d'offre et ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de titres d'Alpine SPRING. Pareille offre ou sollicitation ne peut être faite que par l'intermédiaire et selon les exigences des modalités de la convention de souscription et de la notice d'offre confidentielle d'Alpine SPRING (collectivement, les « documents d'offre ») et des actes constitutifs d'Alpine SPRING. Les renseignements ou analyses concernant les caractéristiques actuelles d'Alpine SPRING ou la façon dont le gestionnaire de portefeuille gère Alpine SPRING ne constituent pas une analyse d'objectifs ou de stratégies de placements importants, mais uniquement une analyse des caractéristiques actuelles ou de la façon d'appliquer les stratégies et d'atteindre les objectifs de placement, et peuvent changer sans préavis.[BM1.1]

Gestion mondiale d'actifs CIBC ne fournit pas de services de gestion de placement ou de portefeuille à l'instrument de placement décrit aux présentes ou à l'égard de ces documents.

Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit de Gestion globale d'actifs CIBC.

Le rendement passé peut ne pas se reproduire et n'est pas garant du rendement futur.

MD/MC Le logo CIBC et « Gestion globale d'actifs CIBC » sont des marques de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence. Gestion globale d'actifs CIBC est une marque sous laquelle Gestion d'actifs CIBC inc. exerce ses activités.